

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 160 158
A2

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 84830311.1

(51) Int. Cl.⁴: E 04 C 1/40

(22) Date de dépôt: 19.11.84

(30) Priorité: 22.11.83 IT 59883 U

(43) Date de publication de la demande:
06.11.85 Bulletin 85/45(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB LI LU NL SE(71) Demandeur: Lorenzetti, Gianfranco
Via Galileo Galilei, 20
I-60015 Falconara Marittima (AN)(IT)(72) Inventeur: Lorenzetti, Gianfranco
Via Galileo Galilei, 20
I-60015 Falconara Marittima (AN)(IT)(74) Mandataire: Baldi, Claudio
Viale della Vittoria 97
I-60035 Jesi (Ancona)(IT)

(54) Brique en argile contenant une coulée de béton cellulaire léger.

(57) La présente invention concerne un nouveau produit pour la construction de bâtiments pourvu d'un considérable pouvoir isolant thermique, qui dérive d'une combinaison particulière entre le béton cellulaire léger et une commune brique perforée, convenablement modifiée pour cette nouvelle et particulière utilisation.

Il s'agit fondamentalement d'une brique en argile, contenant une coulée de béton cellulaire léger qui utilise, comme coffrage pour la coulée, les quatre parois d'une commune brique perforée en argile, dont on a éliminé complètement les cloisons mitoyennes intérieures à la suite de leur découpage le long des rainures longitudinales que l'on a prévues au besoin et que l'on obtient au moyen de pointes à graver placées sur la filière.

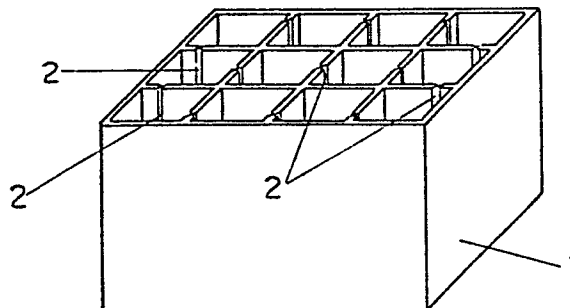


FIG. 1

- 1 -

Brique en argile contenant une coulée de béton cellulaire léger.

La présente demande de brevet pour une invention industrielle a pour objet un nouveau produit pour la construction de bâtiments pourvu d'un considérable pouvoir isolant thermique, qui dérive d'une combinaison particulière entre le béton cellulaire léger et une commune
5 brique perforée, convenablement modifiée pour cette nouvelle et particulière utilisation.

L'invention, réalisée d'une façon simple, rapide et économique, consiste fondamentalement en une coulée de béton cellulaire léger exécutée à
10 l'intérieur d'un coffrage constitué par les quatre parois latérales d'une commune brique perforée, dont les cloisons mitoyennes ont été préalablement concassées et éliminées.

On sait, en effet, que n'importe quelle brique perforée sort d'une
15 filière équipée de cloisons intérieures longitudinales coupant d'autres cloisons transversales, qui ont pratiquement le rôle d'empêcher la déformation plastique des parois jusqu'à ce que celles-ci n'aient pris consistance et dureté, c'est à dire pendant la phase de cuisson de
l'argile.

20 Au cas où l'on aurait simplement fait une coulée de béton cellulaire léger à l'intérieur des interstices délimités par les susdites cloisons mitoyennes, laissées intactes, il est évident que celles-ci constitueraient des ponts thermiques entre les parois extérieures par la
25 masse isolante thermique du béton cellulaire léger, ce qui va graver aussi négativement et lourdement sur les qualités isolantes thermiques du produit obtenu que celui-ci perd tout intérêt commercial.

Comme nous venons d'esquisser, l'invention prévoit au contraire que les susdites cloisons mitoyennes soient concassées et éliminées, de façon à avoir pratiquement une coulée de béton cellulaire léger compacte et homogène à l'intérieur d'un coffrage de contenance, constitué par
5 les quatre parois latérales de la brique perforée.

Le concassage et l'élimination du réseau intérieur de la brique peuvent être obtenus facilement et rapidement si l'on prévoit, dans la filière de formage, des pointes à graver permettant de creuser des rainures
10 superficielles le long des cloisons mitoyennes, de façon à créer des sections longitudinales allégées d'amorçage et de guide pour le concas-
sement de la cloison, qui pourra s'effectuer au moyen d'outillages appropriés, dont la facile construction est en dehors de la présente invention.

15 Il est évident que les propriétés isolantes thermiques du produit selon l'invention sont dues surtout à la densité et à la composition du béton cellulaire léger, qui pourront changer chaque fois selon les exigences, sans pour cela déborder ni le cadre de la présente idée
20 d'invention, ni le domaine de protection du présent monopole industriel.

Enfin, pour n'altérer en rien le procès de solidification de la coulée de béton cellulaire léger, il est utile de rappeler qu'il faut imbiber
25 d'eau jusqu'à la saturation la brique perforée, avant la coulée, autre-
ment on risque inévitablement une déshydratation plus ou moins intense du béton cellulaire léger, qui compromettrait de toute façon ses pro-
priétés finales.

Pour une plus claire explication de l'invention, la description va
30 continuer en référence aux dessins ci-annexés, qui ne sont donnés qu'à titre d'exemple indicatif et non limitatif et où l'on a supposé que le béton cellulaire léger ait été coulé à l'intérieur de la brique perforée la plus commune, c'est à dire la brique perforée tradition-
nelle.

35 La fig. 1 montre, par une représentation axonométrique, la brique selon l'invention, à la sortie de la filière, avant la coulée.

STUDIO DI CONSULENZA
B. CATTI - R. FERRI
Dott. Ing. CLAUDIO BALDI
Via J. J. Rousseau 27 - 20121 Milano - Tel. 541148

La fig. 2 montre, par une représentation axonométrique, la brique selon l'invention après la coulée.

En référence aux figures susdites, on peut remarquer que la brique
5 perforée (1), à la sortie de la filière, présente des rainures longitudinales (2) en correspondance de chaque cloison mitoyenne, le long
desquelles on exécutera successivement la découpe du réseau intérieur
qui sera complètement éliminé, au but d'obtenir un coffrage vide
délimité par les quatre parois extérieures de la brique perforée et
10 dont il ne reste qu'un petit tronçon longitudinal à l'intérieur des
quatre parois susdites, comme trace des cloisons mitoyennes.

Sur la figure 2, le numéro (3) indique la coulée de béton cellulaire
léger qui vient d'être faite dans le coffrage décrit ci-dessus, ce
15 qui donne lieu à la nouvelle brique au pouvoir isolant thermique très
élevé, objet de la présente demande de brevet.

STUDIO DI COGLIOLETA
BREVETTI
Dott. Ing. CLAUDIO BALDI
VIA CANTU 10 - 20139 - MILANO

- 1 -

Revendications

- 1) Brique en argile contenant une coulée de béton cellulaire léger, caractérisée par le fait qu'elle utilise, comme coffrage pour la coulée, les quatre parois d'une commune brique perforée en argile, dont on a éliminé complètement les cloisons mitoyennes intérieures à
- 5 la suite de leur découpage le long des rainures longitudinales que l'on a prévues au besoin et que l'on obtient au moyen de pointes à graver placées sur la filière.

STUDIO DI CONSULENZA
BREVETTI - MACCH
Dott. Ing. CLAUDIO BALDI
Via della Libertà 37 - 20136 Milano

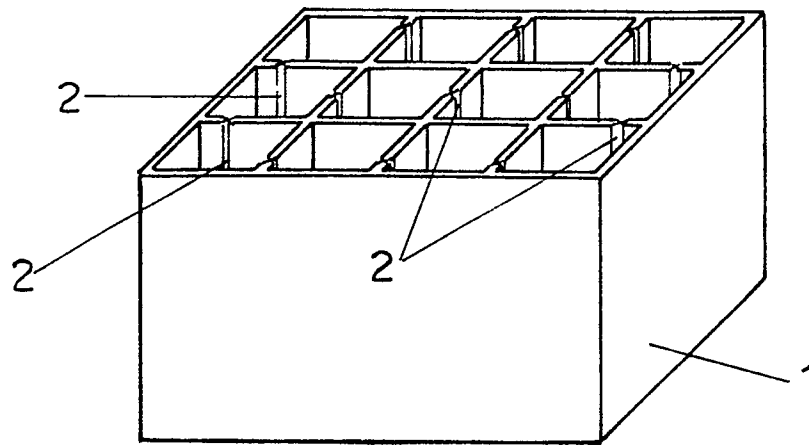


FIG. 1

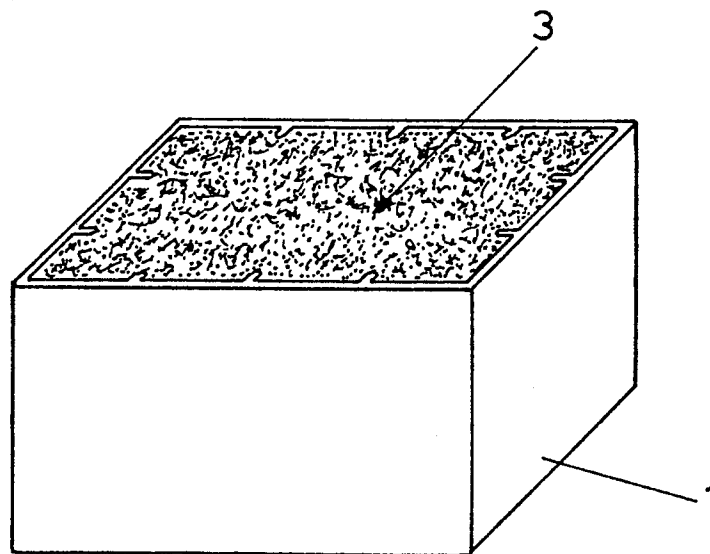


FIG. 2